

[Text]

We have not really thought this out and it worries me, because politically the perception is very important. Conservatives have tampered with the unemployment insurance scheme and boy, look at it. Nobody gets paid now and they did get paid before; therefore, bang, bang, bang.

Unless we come up with something to take its place, I have great difficulty with recommending anything.

Prof. Pal: I can understand that. It is a dilemma which I can see would be of some great concern to you. Another area where there might be some changes would be in maternity benefits, if you are looking for specifics. I have made this kind of argument in print.

• 1110

As I see it, one of the problems with maternity benefits currently is that they are only available to women who are in the work force. This is an important component of the Canadian labour force now, since many women are in the work force, but there are many women who are not. It seems to me that if what we are trying to do is provide some degree of support during a difficult period, then I think maternity benefits delivered through unemployment insurance may not be the best instrument because they are, by definition, denied to women who are not in the labour force.

So one instrument or technique might be to hive off or reduce the unemployment insurance expenditures by an equivalent amount or get rid of maternity benefits under UI and load them onto family allowances. It is a very simple procedure. Women, when they go into hospitals to have their children, fill out the family allowance slip there, when there could simply be a period of higher than normal benefits for that initial stage and then they could drop back down to the regular level of benefits.

This might be a way of redistributing unemployment insurance benefits more widely across the population to meet what I conceive to be the specific need that underlies maternity benefits in the first instance: to provide some income during the period of paternal or maternal care. This might be one instrument.

There might be other ways. For instance, if what we are interested in is providing opportunities—this gets back to the chairman's point—for people to work, to actively engage in the work force, maybe it might be useful to think of a redistribution of some of the moneys from unemployment insurance to support day care through the Canada Assistance Plan. In that respect, you could target moneys for day care, at least for the indigent or single mothers or part-time workers who ordinarily find it difficult to support day care costs, and since they cannot, they remain out of the work force regardless of how much they actually might want to be in.

[Translation]

Nous n'avons pas vraiment réfléchi aux tenants et aux aboutissants de cette question et cela m'inquiète, car l'impression que cela crée est très importante sur le plan politique. Les Conservateurs ont «bricolé» le système d'assurance-chômage, et voyez les résultats. Personne n'est payé maintenant alors que les gens l'étaient auparavant et voilà tout le système descendu en flammes.

J'aurais bien du mal à recommander quoi que ce soit, à moins que nous ne trouvions quelque chose pour remplacer le système existant.

M. Pal: Je vous comprends. Je conçois que c'est là un dilemme fort préoccupant pour vous. Un autre domaine où des changements pourraient être apportés est celui des prestations de maternité, si vous voulez un exemple précis. C'est un argument que j'ai déjà fait valoir par écrit.

À mon avis, un des problèmes actuels des prestations de maternité est qu'elles ne sont versées qu'aux femmes qui travaillent. Celles-ci constituent un élément important de la population active canadienne car beaucoup de femmes occupent aujourd'hui un emploi, mais il y en a aussi beaucoup qui ne travaillent pas. Il me semble que si le but poursuivi est de leur apporter un certain soutien pendant une période difficile, les prestations de maternité versées dans le cadre de l'assurance-chômage ne sont peut-être pas la meilleure façon de procéder car ces prestations sont, par définition, interdites aux femmes qui ne travaillent pas.

Une méthode pourrait donc consister à séparer les dépenses d'assurance-chômage ou à les réduire d'un montant équivalent, ou encore d'éliminer les prestations de maternité versées dans le cadre du Régime d'assurance-chômage et de les ajouter aux allocations familiales. La procédure est très simple. Lorsqu'elles vont accoucher à l'hôpital, les femmes remplissent la formule d'allocations familiales; il pourrait y avoir une période initiale où les prestations seraient augmentées, après quoi celles-ci rerouvreraient leur niveau normal.

Cela pourrait être un moyen de répartir plus largement les prestations d'assurance-chômage sur l'ensemble de la population afin de répondre à ce qui est pour moi le besoin spécifique qui justifie les prestations de maternité au premier chef: assurer un certain revenu pendant la période de soins paternels ou maternels. Ce serait là une méthode possible.

Il y en a peut-être d'autres. Par exemple—et je reviens là à l'argument du président—si ce qui nous intéresse est d'offrir aux gens la possibilité de travailler, de participer à la population active, ce serait peut-être une bonne idée de réaffecter certains des fonds d'assurance-chômage au soutien des garderies de jour par le biais du Régime d'assistance publique du Canada. À cet égard, vous pourriez réserver de l'argent à la garde de jour, au moins pour les indigents, les mères célibataires ou les personnes qui travaillent à temps partiel et qui ont habituellement des difficultés à assumer les frais de garderie, et comme elles ne peuvent pas le faire, elles demeurent à l'écart de la population active, quel que soit leur désir d'en faire partie.